

PARALLÈLE ALBERTA

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2026

PARALLÈLE ALBERTA

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2026

CONTENU

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 13

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de Parallèle Alberta

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Parallèle Alberta, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2026, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net, et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Parallèle Alberta au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation - redressement des exercices antérieurs

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui décrit un redressement des exercices antérieurs lié à la comptabilisation de dépenses et son incidence sur les chiffres comparatifs.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

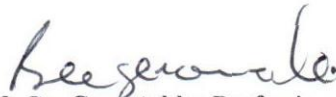
Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- 
- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne
 - Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.
 - Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
 - Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation.
 - Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Edmonton, AB
25 juin 2026


Bergeron & Co. Comptables Professionnels Agréés

PARALLÈLE ALBERTA
ÉTAT DES RÉSULTATS
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026

	<u>2026</u>	<u>2025</u> redressé
PRODUITS		
Emploi et Développement social Canada	2 840 933 \$	994 465 \$
Développement économique Canada pour les Prairies	1 511 191	1 328 425
Contract de service employabilité	1 245 396	1 219 463
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada	661 246	637 925
Revenus de services, location et autres (Note 13)	233 160	262 037
Autres contributions (Note 12)	224 901	303 063
Intérêts	52 375	42 253
Cotisations des membres	7 050	7 600
Amortissement des apports reportés	<u>5 891</u>	<u>1 168</u>
	<u>6 782 143</u>	<u>4 796 399</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	3 140 466	2 429 867
Honoraires contractuels	904 976	570 678
Frais des participants	572 585	124 085
Projets FDEFP	546 169	570 000
Loyer	396 218	347 403
Déplacements	208 666	118 851
Équipements et licences informatiques	150 964	80 533
Partenariats	147 780	51 041
Conférences, ateliers et réunions	136 149	121 916
Impression et communications	63 570	68 461
Publicité et promotion	55 830	82 708
Fournitures et frais de bureau	56 896	58 888
Cotisations et inscriptions	43 103	45 264
Formation professionnelle	42 886	23 260
Frais professionnels	32 090	42 543
Téléphone	20 896	14 752
Amortissement des immobilisations corporelles	16 915	6 723
Location de matériel	12 900	16 948
Assurances	9 869	10 269
Dons et bourses	8 000	23 588
Intérêts et frais bancaires	732	1 645
Créances irrécouvrables	<u>581</u>	<u>5 069</u>
	<u>6 568 241</u>	<u>4 814 492</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>213 902</u> \$</u>	<u><u>(18 093)</u> \$</u>

PARALLÈLE ALBERTA
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026

ACTIF NET	Investi en <u>immobilisations</u>	Grevé d'affectation (Note 15)	Non-grevé d'affectation	Total <u>2026</u>	Total <u>2025</u> redressé
Solde au début, déjà établi	9 223 \$	250 000 \$	1 156 122 \$	1 415 345 \$	1 463 438 \$
Redressement (Note 2)	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>30 000</u>	<u>30 000</u>	<u>-</u>
Solde au début de l'exercice	9 223 \$	250 000 \$	1 186 122 \$	1 445 345 \$	1 463 438 \$
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	(11 024)	-	224 926	213 902	(18 093)
Investi en immobilisations corporelles	193 954	(193 954)	-	-	-
Affectation d'origine interne	<u>-</u>	<u>(56 046)</u>	<u>56 046</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>192 153</u> \$	<u>-</u> \$	<u>1 467 094</u> \$	<u>1 659 247</u> \$	<u>1 445 345</u> \$

PARALLÈLE ALBERTA
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
31 mars 2026

ACTIF	<u>2026</u>	<u>2025</u> redressé
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse (Note 4)	1 234 510 \$	506 852 \$
Dépôt à terme, 2.70 %, échéant en juin 2025	-	250 000
Créances (Note 5)	501 434	477 945
TPS à recevoir	85 057	34 274
Tranche des placements échéant à moins d'un an (Note 6)	979 974	957 025
Frais payés d'avance	<u>40 853</u>	<u>70 152</u>
TOTAL ACTIF À COURT TERME	2 841 828	2 296 248
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 7)	<u>223 445</u>	<u>11 002</u>
TOTAL DE L'ACTIF	<u>3 065 273</u> \$	<u>2 307 250</u> \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Comptes fournisseurs et charges à payer	151 022 \$	370 628 \$
Salaires et cotisations sociales à payer	106 377	78 895
Contributions reportées (Note 8)	1 048 333	379 173
Revenus reportés (Note 9)	45 171	31 430
Subvention à rembourser	<u>23 831</u>	<u>-</u>
TOTAL DU PASSIF À COURT TERME	1 374 734	860 126
APPORTS REPORTÉS (Note 10)	<u>31 292</u>	<u>1 779</u>
TOTAL DU PASSIF	<u>1 406 026</u>	<u>861 905</u>
ACTIF NET		
Actif net investi en immobilisations corporelles	192 153	9 223
Actif net grevé d'affectation (Note 15)	-	250 000
Actif net non-grevé d'affectation	<u>1 467 094</u>	<u>1 186 122</u>
TOTAL DE L'ACTIF NET	<u>1 659 247</u>	<u>1 445 345</u>
TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET	<u>3 065 273</u> \$	<u>2 307 250</u> \$

Approuvé par les Administrateurs:



Oussama Amine, CPA, Administrateur



Mélina Bégin, Administrateur

PARALLÈLE ALBERTA
ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026

	<u>2026</u>	<u>2025</u> redressé
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	213 902 \$	(18 093) \$
Additionner (déduire):		
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	16 915	6 723
Amortissement des apports reportés	(5 891)	(1 168)
Intérêts réinvestis	<u>(22 949)</u>	<u>-</u>
Changement net des éléments sans effet sur la trésorerie	201 977	(12 538)
 Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Comptes clients	10 288	12 044
Intérêts à recevoir	(6 185)	(2 239)
Contributions à recevoir	(27 592)	(365 645)
Taxes sur les produits et services	(50 783)	(33 158)
Frais payés d'avance	29 299	(18 642)
Comptes fournisseurs et charges à payer	(219 604)	340 981
Salaires et cotisations sociales à payer	27 481	15 921
Contributions reportées	669 160	330 756
Subvention à rembourser	23 831	-
Dépôts de sécurité	-	(1 150)
Revenus reportés	<u>13 741</u>	<u>(25 165)</u>
	<u>671 613</u>	<u>241 165</u>
 ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Versements fait par les fondateurs	-	1 437 712
Apports reçus pour achats d'immobilisations	<u>35 403</u>	<u>-</u>
	<u>35 403</u>	<u>1 437 712</u>
 ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achats d'immobilisations corporelles	(229 358)	-
Achat de placements	<u>-</u>	<u>(957 025)</u>
	<u>(229 358)</u>	<u>(957 025)</u>
 Augmentation nette de l'encaisse	477 658	721 852
 Encaisse au début de l'exercice	<u>756 852</u>	<u>35 000</u>
 Encaisse à la fin de l'exercice	<u><u>1 234 510</u></u> \$	<u><u>756 852</u></u> \$
 Trésorerie et équivalents de trésorerie consiste de:		
Encaisse	1 234 510 \$	506 852 \$
Placements à court terme	<u>-</u>	<u>250 000</u>
	<u><u>1 234 510</u></u> \$	<u><u>756 852</u></u> \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

PARALLÈLE ALBERTA
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2026

1. OBJECTIF DE L'ORGANISME ET DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Parallèle Alberta est incorporé sous la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. Parallèle Alberta est le chef de file du développement économique francophone en Alberta, porté par ses piliers : entrepreneuriat, employabilité et développement économique communautaire. Parallèle Alberta offre une gamme de services d'accompagnement, des ressources utiles et des opportunités de perfectionnement et de réseautage pour les chercheurs d'emploi, les entrepreneurs et la communauté d'affaires bilingue partout en province avec des bureaux situés stratégiquement à Edmonton et Calgary. Parallèle Alberta est un organisme à but non lucratif qui est exonéré d'impôts.

Les activités de Parallèle Alberta sont supportées à 92 % (2025 - 88 %) par des contributions et principalement par trois instances gouvernementales fédérales et une provinciale soit: Développement économique Canada pour les Prairies (PrairiesCan), Emploi et Développement social Canada (EDSC), Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et The Ministry of Seniors, Community and Social Services.

2. REDRESSEMENT DES ÉTATS FINANCIERS DES EXERCICES PRÉCÉDENTS

En 2025, Parallèle a comptabilisé une dépense de partenariat d'un montant de 30 000 \$ qui n'a pas été exécutée de façon satisfaisante par le partenaire. Par conséquent, le solde de l'actif net au 1er avril 2025 a été augmenté de 30 000 \$, et les chiffres des états financiers de l'exercice précédent ont été retraités afin de refléter les effets rétrospectifs de la correction de cette redressement.

Le poste «Dépenses de partenariats» a été diminué de 30 000 \$, réduisant ainsi l'insuffisance des produits sur les charges du même montant à l'état des résultats pour l'exercice terminé le 31 mars 2025.

Par ailleurs, le poste «Comptes à recevoir» a été augmenté de 30 000 \$ au bilan au 31 mars 2025.

3. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers de l'organisme ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif et les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées:

PARALLÈLE ALBERTA
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2026

Utilisation d'estimations

- a) La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige de la direction qu'elle formule des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants présentés dans les états financiers, ainsi que sur les informations fournies dans les notes afférentes. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les principales estimations comprennent notamment :

La durée de vie utile des immobilisations corporelles, utilisée pour calculer l'amortissement. Ces estimations reposent sur l'expérience passée et les attentes de la direction quant à l'utilisation future des actifs.

La provision pour créances douteuses, fondée sur l'évaluation par la direction de la recouvrabilité des comptes clients, en tenant compte des tendances historiques, des conditions économiques actuelles et de l'analyse spécifique des soldes.

L'évaluation des revenus reportés, qui nécessite une analyse des conditions liées aux contributions reçues afin de déterminer si les restrictions imposées par les bailleurs de fonds ont été respectées.

Comptabilisation des produits

- b) L'organisme a recours à la méthode du report pour comptabiliser les apports (subventions et contributions). Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports affectés à l'achat d'immobilisations corporelles qui seront amorties sont reportés. Ils seront comptabilisés à titre de produits selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations corporelles acquises.

Les revenus de services, de location et autres sont comptabilisés à titre de produits au moment où l'évènement a lieu ou que les services sont rendus, selon le cas. Les cotisations des membres sont comptabilisées à titre de produits selon la période durant laquelle les cotisations sont en vigueur.

Les produits d'intérêts sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

PARALLÈLE ALBERTA
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2026

Instruments financiers

- c) Les actifs et passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas. Ultérieurement, tous les actifs et passifs financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les changements de juste valeur sont portés aux résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse, les comptes clients, les contributions à recevoir, dépôts à terme et les parts sociales.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les comptes fournisseurs et charges à payer, salaires et charges sociales à payer, les dépôts de sécurité et les revenus reportés.

Les placements cotés sur un marché actif sont évalués à la juste valeur.

Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont portés aux résultats.

Dépréciation d'actifs financiers

- d) Les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

- e) La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Immobilisations corporelles

- f) Les immobilisations corporelles dont le coût excède 5 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles font l'objet d'un amortissement annuel, calculé en fonction de leur durée de vie utile estimée, selon les taux et les méthodes d'amortissement décrits ci-dessous

Mobilier et agencement	30 % Amortissement dégressif
Améliorations locatives	5 ans Amortissement linéaire

Lorsqu'une immobilisation corporelle ne présente plus de potentiel de service à long terme pour l'organisme, la portion de sa valeur comptable nette excédant sa valeur résiduelle doit être comptabilisée en charge dans l'état des résultats.

PARALLÈLE ALBERTA
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2026

Apports reçus sous forme de biens et services

- g) Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. Les apports reçus sous forme de biens sont comptabilisés lorsqu'ils sont utilisés dans le cours normal des activités de l'organisme et que leur juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

4. ENCAISSE ET DEPOTS A TERME AFFECTÉE

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Encaisse grevée d'affectation externe (Note 8 & 9)	1 093 505 \$	410 603 \$
Encaisse non-grevée d'affectation	<u>141 005</u>	<u>346 249</u>
	<u><u>1 234 510</u></u> \$	<u><u>756 852</u></u> \$

5. CRÉANCES

	<u>2026</u>	<u>2025</u> redressé
Contributions à recevoir	421 915 \$	394 323 \$
Comptes clients	71 095	81 383
Intérêts à recevoir	<u>8 424</u>	<u>2 239</u>
	<u><u>501 434</u></u> \$	<u><u>477 945</u></u> \$

6. PLACEMENTS

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
INVESTISSEMENTS À COURT TERME		
Dépôt à terme, 3,10 %, échéant en aout 2026	253 452 \$	- \$
Dépôt à terme, 2,85 %, échéant en janvier 2027	364 447	-
Dépôt à terme, 3,15 %, échéant en mars 2027	362 075	350 000
Dépôt à terme, 2,80 %, échéant en aout 2025	-	250 000
Dépôt à terme, 2,80 %, échéant en decembre 2025	<u>-</u>	<u>357 025</u>
	<u><u>979 974</u></u> \$	<u><u>957 025</u></u> \$

PARALLÈLE ALBERTA
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2026

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>Coût</u>	<u>Amortissement</u> <u>Cumulé</u>	<u>Valeur comptable nette</u>	
			<u>2026</u>	<u>2025</u>
Mobilier et agencement	64 213 \$	29 929 \$	34 284 \$	5 988 \$
Améliorations locatives	<u>210 668</u>	<u>21 507</u>	<u>189 161</u>	<u>5 014</u>
	<u>274 881 \$</u>	<u>51 436 \$</u>	<u>223 445 \$</u>	<u>11 002 \$</u>

8. CONTRIBUTIONS REPORTÉES

	<u>Solde transféré</u>	<u>Fonds reçus</u>	<u>Fonds utilisés</u>	<u>Solde à la fin</u>
EDSC	292 852 \$	3 547 948 \$	2 876 336 \$	964 464 \$
Patrimoine canadien	39 740	-	39 740	-
PrairiesCan	-	1 446 279	1 397 184	25 265
CNPF (Petite Enfance)	-	66 879	42 562	24 317
Westjet	-	25 000	4 213	20 787
FJCF (Vice-versa)	-	8 500	-	8 500
BDC	-	5 000	-	5 000
Alberta Ag. & Irrigation	40 078	-	40 078	-
CFQO	<u>6 503</u>	<u>25 480</u>	<u>31 983</u>	<u>-</u>
	<u>379 173 \$</u>	<u>5 125 086 \$</u>	<u>4 432 096 \$</u>	<u>1 048 333 \$</u>

9. REVENUS REPORTÉS

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Guide touristique	28 671 \$	30 637 \$
Fondation Fernando Girard en économie	16 500	-
Autres	<u>-</u>	<u>793</u>
	<u>45 171 \$</u>	<u>31 430 \$</u>

10. APPORTS REPORTÉS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés liés aux immobilisations corporelles représentent les apports affectés avec lesquels certaines immobilisations ont été achetées. Les changements dans le solde des apports reportés liés aux immobilisations pour la période sont comme suit:

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Balance d'ouverture	1 779 \$	- \$
Montant reçu au cours de l'exercice	35 403	2 947
Montants amortis au revenu	<u>(5 890)</u>	<u>(1 168)</u>
Balance de fermeture	<u>31 292 \$</u>	<u>1 779 \$</u>

PARALLÈLE ALBERTA
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2026

11. CRÉDIT AUTORISÉ

Parallèle Alberta détient trois cartes de crédit assorties d'une limite de 45 000 \$ et d'un taux d'intérêt annuel de 16,99 %. Au 31 mars 2026, le solde à payer sur les cartes de crédit s'élève à 17 011 \$. Cette carte est garantie par une charge en vertu de la Loi sur les sûretés mobilières, conférant au prêteur un droit réel sur les parts sociales détenues à la caisse Servus Credit Union Ltd., ainsi que par un contrat de sûreté générale couvrant l'ensemble des biens actuels et futurs de Parallèle Alberta.

12. AUTRES CONTRIBUTIONS

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
RDEE Canada	90 700 \$	116 863 \$
Travel Alberta/Westjet	54 213	82 000
Alberta Agriculture & Irrigation	40 248	49 922
Patrimoine canadien	39 740	43 678
Air Canada	-	5 600
Municipal District of Smoky River	-	5 000
	<u>224 901 \$</u>	<u>303 063 \$</u>

13. REVENUS DE SERVICES, LOCATION ET AUTRES

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Contrat de services	178 273 \$	130 704 \$
Guide touristique	33 517	33 296
Rendez-vous d'affaires	20 950	18 931
Locations	420	11 880
Annuaire	-	24 925
Autres ventes	-	23 990
FJCF (Vice-versa)	- \$	10 000 \$
Jeunesse Canada au travail	-	8 311
	<u>233 160 \$</u>	<u>262 037 \$</u>

14. ENGAGEMENTS

Parallèle Alberta s'est engagé en vertu de sept baux pour la location d'espaces à bureau échéant entre le 31 juillet 2027 et le 30 novembre 2035. Le total des montants minimum de loyer à payer jusqu'à la fin des baux est de 1 173 064 \$ et se détaille comme suit :

2027	392 304 \$
2028	388 580
2029	351 249
2030	67 634
2031	59 697
	<u>1 259 464 \$</u>

PARALLÈLE ALBERTA
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2026

15. ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTATION INTERNE

En 2025, le conseil d'administration a constitué une réserve financière destinée à soutenir la relocalisation de ses bureaux de Calgary. Cette réserve avait pour objectif d'anticiper et de couvrir les dépenses futures liées à cette opération. Un montant de 250 000 \$ y avait été affecté. Au cours de l'exercice, les améliorations locatives ont coûté 193 955\$ et le solde a été redistribué 56 045 \$ a été redistribué dans les actifs net non grevés d'affectation.

16. RISQUES FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques.

Risque de crédit :

L'organisme est exposé à un risque de crédit en rapport à ses comptes clients et ses contributions à recevoir.

Risque de liquidité :

L'organisme est exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.